



Monsieur Rollon MOUCHEL-BLAISOT
Préfet de la Somme
51 rue de la République 80000 Amiens

Objet : Révision du PLU d'Ault
concernant le site du Moulinet

Ault, le 21 octobre 2024

Monsieur le Préfet,

L'association Ault Environnement a pris connaissance de la révision du PLU d'Ault adoptée par le conseil de la CCVS le 24 septembre 2024. Malgré quelques modifications positives mineures suite à l'enquête publique, nous restons très insatisfaits du résultat et de l'écoute de la CCVS tout au long de la procédure de révision. Pourtant nous avons fait un travail important de proposition et d'argumentation et les services de l'État ont apporté des contributions sur lesquelles nous sommes largement en accord. Nous sommes très préoccupés par le devenir du château du Moulinet et de ses bâtiments annexes à l'abandon depuis des dizaines d'années et nous souhaitons qu'un projet hôtelier débouche rapidement. Nous sommes également sensibles à l'intérêt d'offrir des logements neufs à la population locale qui sera de plus en plus pénalisée par l'augmentation des prix de l'immobilier due à la pression touristique. Vous trouverez ci-joint la lettre que nous avons décidé d'envoyer à la Communauté de Communes des Villes Sœurs pour les motifs suivants :

- . Nous ne retrouvons pas dans le PLU adopté toutes les modifications annoncées par la CCVS au commissaire enquêteur en juillet 2024 ou listées pour la délibération des élus communautaires le 24 septembre.
- . La population est très mal informée des modifications faites et des arguments ayant conduit aux arbitrages de la CCVS.
- . Nous nous interrogeons sur la validité du raisonnement de la CCVS quant à l'application de la loi Littoral dans l'espace proche du rivage.

Nous souhaitons connaître l'avis des services de l'État sur la légalité au regard de la loi Littoral du PLU adopté, sachant que vous aviez attiré l'attention de la CCVS sur le risque juridique.

Nous sommes prêts à vous rencontrer si vous le voulez bien afin de vous exposer nos préoccupations et idées pour la mise en valeur du site remarquable du Moulinet et afin de comprendre le rôle que peuvent jouer les services de l'État dans l'accompagnement des acteurs du projet, y compris les citoyens que nous sommes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Le président d'Ault Environnement

Xavier Desjonquères

5 rue Mariage 80460 Ault, tel : 06 42 39 75 87

PJ : lettre au Syndicat Mixte baie de Somme – Grand Littoral Picard

AULT-ENVIRONNEMENT – Maison des associations - 1 rue du 11 novembre - 80460 Ault
Site : www.ault-environnement.com - Mail : ault.environnement.80460@gmail.com -

